

Later's

KLEENUP

Herbicide contre les Pissenlits

Pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges du gazon telles que pissenlits,
plantains, lierres terrestres

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

DOMESTIQUE

NO. D'ENR. 15114 LOI P.A.

GARANTIE: 2, 4-D équivalent 200 g/L
(comme sel de diethanolamine)

ATTENTION

POISON

CONTENU NET 250 mL

Later Chemicals Ltd.
2421D Alpha Avenue
Burnaby, BC
V5C 5L2

MODE D'EMPLOI: UNE SUPPRESSION NON-SÉLECTIVE DES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES DE LA PELOUSE, tel que Pissenlits, Lupuline,

Oreille de chat, Lierre terrestre, Renouée, Mauve*, Plantain et Moutarde des champs.

Traiter le gazon au printemps, en début d'été ou en fin d'automne, quand les mauvaises herbes sont en pleine

croissance et possèdent assez de feuilles pour bien absorber le produit. Le sol devrait être humide au moment de l'application. Bien pulvériser les feuilles. Ne pas arroser le gazon dans les 24 heures suivant l'application. Ne pas tondre le gazon pour les 4 jours précédant le traitement jusqu'à 4 jours après. Un traitement répété peut être nécessaire dans le cas des mauvaises herbes tenaces ou bien établies. *Suppression au stage jeune seulement.

Fréquence maximale d'application: Deux applications par année et par site traité sont normalement suffisantes pour une bonne gestion des surfaces gazonnées. Cela ne comprend pas les traitements ponctuels. Les pelouses nouvellement ensemencées peuvent être traitées après la deuxième tonte. Peut être nuisible à l'agrostide fine. Ne pas utiliser ou ranger près d'une source de chaleur ou de la flamme.

5 mL = 1 cuillerée à thé

15 mL = 1 cuillerée à table

1 m = 1 longue enjambée appr.

10 m² = 5 m x 2 m

COMMENT L'UTILISER: Dissoudre 5 mL de ce produit dans 5 litres d'eau pour traiter

10 m². Appliquer uniformément sur la pelouse ou utiliser comme traitement ponctuel.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains après l'emploi. Nocif si avalé. Irritant pour la peau et les yeux.

Vêtements de protection: Porter une chemise à manches longues, des pantalons, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures.

Précautions à prendre par l'opérateur: Rincer les gants avant de les enlever. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Si l'herbicide pénètre dans un vêtement, enlever immédiatement ce dernier et le laver à fond; puis mettre un vêtement propre. Enlever les vêtements et les laver séparément avant de les utiliser à nouveau; se laver énergiquement les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau, et prendre une douche. Réutiliser les gants pour l'application de pesticides seulement.

Interdire provisoirement l'accès aux surfaces gazonnées traitées: Pendant l'application du produit, ne pas laisser les gens (excepté l'opérateur) ni les animaux de compagnie pénétrer dans la zone traitée. N'entrer dans la zone traitée qu'après avoir laissé sécher complètement le produit pulvérisé.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT: Ne pas contaminer les ruisseaux, les lacs, ou les étangs. Garder la buée de pulvérisation loin des plantes désirables. Ne pas utiliser comme paillis le gazon tondu. Ne pas réutiliser l'outil de pulvérisation d'un herbicide pour pulvériser des insecticides ou des fongicides.

PREMIERS SOINS: SI AVALÉ, faire vomir et contacter un médecin ou un centre antipoison **IMMÉDIATEMENT.**

SI DANS LES YEUX, laver à grande eau pour 15 minutes et contacter un médecin ou un centre antipoison **IMMÉDIATEMENT.**

SI EN CONTACT AVEC LA PEAU, se laver bien à l'eau et au savon.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE: Garder le produit dans son contenant original et dans un endroit frais et sec loin des aliments humains et animales, graines, engrais, insecticides et fongicides.

ÉLIMINATION: Ne pas réutiliser le contenant vide. Rincer bien et utiliser l'eau de rinçage pour la dilution. Envelopper le contenant avant de le jeter avec les ordures ménagères.

AVIS À L'ACHETEUR: La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))